

GRAND COGNAC
AGGLOMÉRATION



DOSSIER DE PRESSE

ÉDITO

“

Mesdames, Messieurs,

Le label « villages de Pierres et de Vignes » incarne l'engagement de l'agglomération pour un tourisme authentique, durable et ancré dans l'identité de notre territoire. Il distingue des villages qui portent fièrement l'héritage viticole et patrimonial de la Destination Cognac, tout en offrant une véritable qualité d'accueil.

Les communes du territoire labellisées à ce jour - Bassac, Bourg-Charente, Lignières-Ambleville et Mosnac-Saint-Simeux - sont de pépites patrimoniales à découvrir. Derrière chaque projet, il y a une volonté collective : celle de préserver un cadre de vie exceptionnel, de transmettre des savoir-faire, de dynamiser l'économie locale et d'accueillir les visiteurs avec sincérité et générosité.

Ce label, que j'ai eu le plaisir d'initier il y a quelques années sur le territoire, est relancé avec une vraie volonté d'en faire un élément identitaire dans notre stratégie touristique.

Avec le « label villages de Pierres et de Vignes », nous faisons de l'identité locale un atout d'avenir, au service de tout un territoire.

”

JÉRÔME SOURISSEAU
PRÉSIDENT DE GRAND COGNAC



TABLER DES MATIÈRES

Présentation du label	04
Bassac, une douceur de vivre à la Charentaise	08
Bourg-Charente, au coeur de l'histoire	11
Lignières-Ambleville, du lin au raisin	14
Mosnac-Saint-Simeux, entre vigne et fleuve	17

LABELLISER LES VILLAGES EMBLÉMATIQUES

de la Destination Cognac

De Pierres et De Vignes est une distinction qui valorise les communes de caractère de Destination Cognac et qui signale leur engagement dans une démarche d'hospitalité touristique. Ce label engage réciproquement Grand Cognac, qui le pilote, et les villages, qui développent des projets pour préserver et cultiver leurs atouts, et sont soutenus par l'agglomération. Il attire ainsi les touristes à la recherche de pépites patrimoniales dans un cadre accueillant.

Les communes labellisées répondent à cinq critères obligatoires :

- Une population ne dépassant pas 1 200 habitants et un minimum de 20 % de la surface communale plantée en vigne ;
- Au moins un périmètre de protection d'un site patrimonial remarquable (SPR) ou monument historique ;
- Au moins une offre touristique et une offre de restauration ;
- Au moins un point de dégustation ou vente de cognac ou pineau ;
- Une délibération du conseil municipal témoignant de la motivation collective pour la candidature de la commune

Plus largement, les communes présentent une volonté de préserver leur patrimoine architectural et paysager ; de valoriser l'ancrage viticole et les savoir-faire de l'AOC Cognac ; de renforcer l'attractivité économique (via les commerces de proximité, les boutiques d'artisanat...) ; de développer l'offre touristique et les aménagements ; de mobiliser les acteurs locaux de façon transverse ; et de valoriser de ces atouts au moyen d'outils de communication.

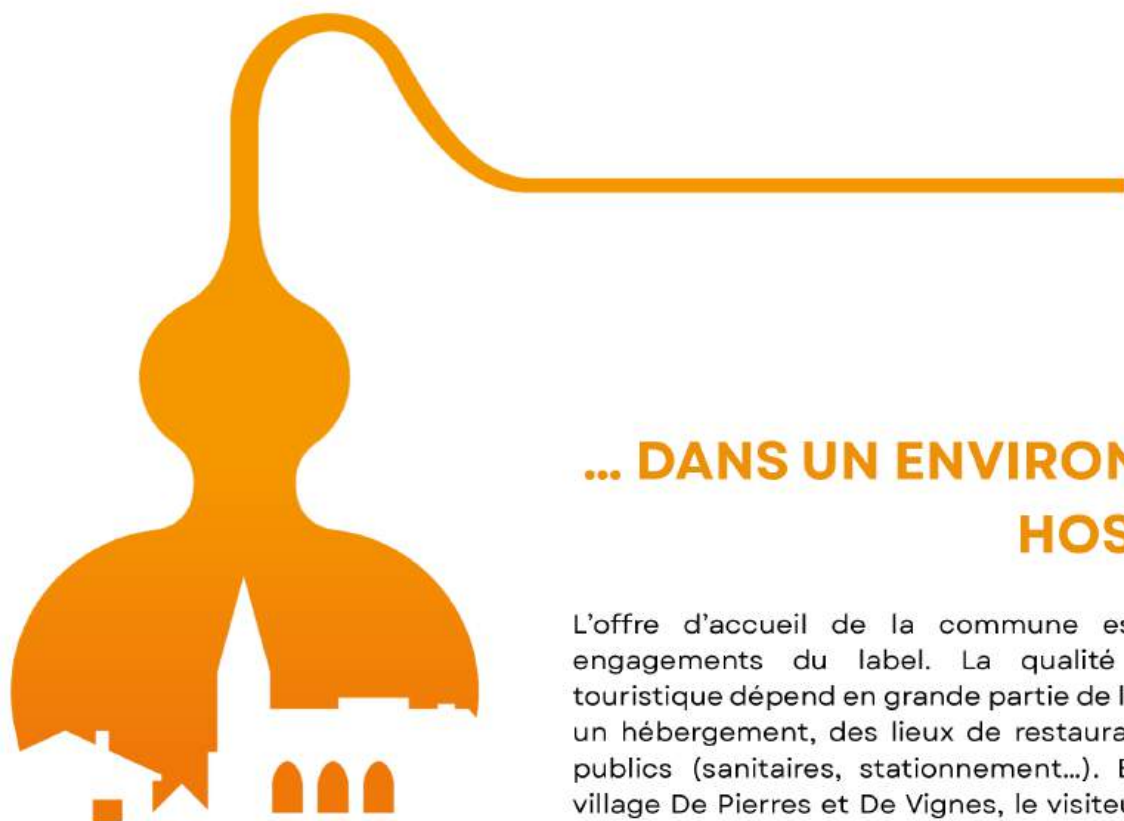
**4 COMMUNES
LABELLISÉES EN
2024**

Bassac
Bourg-Charente
Lignières-Ambleville
Mosnac-Saint-Simeux

UNE PROMESSE DE SINGULARITÉ...

Grâce à ces critères, le label agit comme un engagement vis-à-vis des visiteurs : la garantie de découvrir un village accueillant et doté d'une identité patrimoniale préservée.

Cette identité se caractérise par les paysages de collines garnies de vignes, façonnés par la culture du cognac, fierté de la région ; par les petits bourgs aux bâtisses imposantes qui se dévoilent au détour d'une ruelle avec leurs hauts murs en pierres apparentes, aux porches immenses en pierre de taille ; ou encore par ces châteaux et églises qui témoignent d'un riche passé historique et religieux. Les savoir-faire reconnus de toute la filière cognac et pineau (vignerons, tonneliers, bouilleurs de crus ou encore gastronomes) font également l'âme de la Destination Cognac.



... DANS UN ENVIRONNEMENT HOSPITALIER

L'offre d'accueil de la commune est au cœur des engagements du label. La qualité de l'expérience touristique dépend en grande partie de la facilité d'accès à un hébergement, des lieux de restauration, des services publics (sanitaires, stationnement...). En choisissant un village De Pierres et De Vignes, le visiteur sait qu'il pourra organiser son séjour sans difficulté. Il trouvera des informations pratiques en ligne ou sur place, et programmera facilement toutes sortes d'activités originales (atelier dégustation chez un producteur, visite d'une boutique d'artisanat, découverte d'un monument classé, promenade sur un sentier aménagé...).

Ce souci de l'hospitalité révèle pleinement les atouts des communes et bénéficie aussi à leurs habitants.

Les avancées apportées par le label sont nombreuses : installation de panneaux RIS (relais d'information service) pour faciliter l'orientation des visiteurs, diffusion d'une brochure, programmation de visites guidées, création d'une page dédiée sur le site Internet de Destination Cognac...

Le label agit aussi comme un levier stratégique. Il stimule l'engagement et l'innovation au sein des communes, et il permet aux villages de postuler à d'autres labels ou programmes qui renforceront leur notoriété et leurs opportunités de développement.

LES VALEURS DE PIERRES ET DE VIGNES

Cohésion
Hospitalité
Authenticité
Transmission

“

De Pierres et De Vignes est une porte d'entrée sur notre région. Elle s'ouvre sur des villages uniques mais qui ont en commun un grand sens de l'accueil et une volonté de partager leurs trésors. Ce label s'articule en cohérence avec les autres initiatives de notre stratégie de développement touristique : par exemple notre marque Destination Cognac, qui contribuera d'ailleurs à sa promotion, ou notre démarche d'inscription des savoir-faire du cognac au patrimoine immatériel de l'Unesco.

Nous structurons une offre différenciante fondée sur notre ressource la plus précieuse : notre identité. De Pierres et De Vignes invite les villages à innover et à participer activement à l'attractivité de la Destination Cognac.

”

YANNICK LAURENT
VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DU TOURISME À GRAND COGNAC

UN LABEL À LA CROISÉE DES ENJEUX DU TERRITOIRE

L'IDENTITÉ PATRIMONIALE COMME RÉPONSE STRATÉGIQUE AUX ENJEUX LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

Les touristes sont le cœur de cible des actions menées dans le cadre du label. Mais les bénéficiaires, eux, irriguent la totalité du territoire : ils contribuent à consolider l'identité locale et à améliorer la qualité de vie et le bien-être des usagers du quotidien. Le label répond à plusieurs enjeux structurants de l'agglomération et des communes :

- Accroître l'attractivité en cultivant une identité locale différenciante ;
- Nourrir le tissu économique par le renforcement de l'activité touristique ;
- Encourager les initiatives d'aménagement du territoire ;
- Favoriser l'innovation en mutualisant les idées et pratiques entre les villages labellisés.

UN PATRIMOINE PLURIEL

La notion de patrimoine peut désigner un héritage culturel - matériel ou immatériel - ou naturel.

Les villages labellisés De Pierres et De Vignes sont riches des trois !

UN PROJET TRANSVERSAL ET FÉDÉRATEUR PORTÉ PAR GRAND COGNAC

De Pierres et De Vignes est né en 2014, à l'initiative du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR). En 2023, Grand Cognac reprend la dynamique dans le cadre de sa stratégie touristique et l'adapte en s'appuyant sur trois nouvelles ressources :

- Une enquête terrain menée auprès de touristes, visant à comprendre leurs attentes et leurs comportements ;
- Une série d'entretiens avec des institutionnels du tourisme, des élus et des partenaires socioprofessionnels, pour recenser les spécificités patrimoniales locales ;
- Une nouvelle charte graphique.

Les critères d'obtention du label sont alors retravaillés grâce à cette connaissance approfondie du parcours client et du patrimoine. Un appel à candidatures est lancé fin 2023, qui aboutit à la labellisation de quatre communes en 2024 et à la signature d'une convention partenariale en 2025.

Grand Cognac conduit l'ensemble du projet, et à travers le label s'engage à soutenir la démarche des communes lauréates : accompagnement, financement, réalisation d'études, formation des élus ou encore cocréation de supports de communication. Son comité de pilotage dédié suit et anime les actions entreprises et les résultats obtenus.

L'office de tourisme renforce les ambitions des communes labellisées et de l'agglomération en faisant la promotion des offres touristiques et en accompagnant les socioprofessionnels du secteur.

BASSAC, UNE DOUCEUR DE VIVRE À LA CHARENNAISE



Surface :
8 km²

Population :
522 habitants

Zone
d'appellation
cognac :
Fins Bois

Autres labels et
programmes :
Villages d'avenir

Bassac est le plus petit des quatre villages labellisés. Il se laisse découvrir à pied, en suivant le circuit « Pas à pas » ou en flânant entre les ruelles qui descendent jusqu'à La Guirlande. Cet affluent de la Charente porte bien son nom : il orne la commune en serpentant au pied de ses bâtisses, jardins clos et murets, et réverbère sa lumière sur leurs pierres.

Bassac est aussi un point d'étape privilégié pour les amateurs de vélo, puisqu'elle est située sur le parcours de La Flow Vélo, un itinéraire cyclable qui sillonne la Dordogne, la Charente et la Charente-Maritime.

L'abbaye bénédictine Saint-Étienne est le trésor du village : fondée au xi^e siècle, patiemment restaurée, elle se niche dans son parc enherbé où la rivière vient l'effleurer. Elle attire des visiteurs venus de loin et propose des séjours, des concerts et des expositions.



Nicole Roy, maire de **Bassac**, se réjouit de l'obtention du label De Pierres et De Vignes : « Il insuffle une nouvelle dynamique pour cultiver nos attraits. Pour notre petite commune et ses habitants, sentir que l'agglomération Grand Cognac s'engage à nos côtés est un véritable relai de mobilisation locale. Cela nous aidera à concrétiser nos nombreuses idées : un marché de pays, de nouvelles animations estivales, des rencontres... » **Bassac** ambitionne d'accueillir davantage de touristes grâce au label et à la visibilité qu'il apporte. Les habitants pourront partager la richesse de leur patrimoine, comme le font déjà le tonnelier et le meunier, qui organisent chacun des animations et des visites pour transmettre la passion de leur artisanat au grand public.

Après avoir admiré les maisons charentaises et les constructions anciennes, le visiteur peut aller se ressourcer dans le parc, auprès d'un cèdre du Liban de près de cent ans, classé arbre remarquable. Non loin se tient l'orangerie, un bâtiment lumineux qui servait autrefois à abriter du froid les arbres les plus fragiles, et qui a été récemment rénové par le chantier d'insertion de Grand Cognac. Il sert d'espace d'exposition et est ouvert aux initiatives locales : les habitants sont invités à s'en saisir, dans un esprit d'ouverture et de partage cher à la commune.



LES INCONTOURNABLES À BASSAC



L'abbaye
Saint-Étienne

Le parc de
Rimling et son
orangerie

Le circuit
touristique

BOURG-CHARENTE, AU CŒUR DE L'HISTOIRE



Surface :
12 km²

Population :
885 habitants

Zone d'appellation
cognac :
**Grande Champagne,
Petite Champagne et
Fins Bois**

Autres labels et
programmes :
**Villages fleuris,
Villages d'avenir**

Bourg-Charente présente un héritage historique rare. Préhistorique, même, puisque l'une des premières pirogues servant à naviguer sur la Charente, datée du Néolithique, a été retrouvée sur la commune. Le village reflète aussi l'histoire plus récente de la région de Cognac, avec une activité viticole intense, amplifiée par le transport fluvial ; en témoigne son port qui a servi au commerce des eaux-de-vie pendant plusieurs siècles.

Au carrefour de trois crus, le village vit toujours au rythme du cognac, mais aussi du pineau, du Grand Marnier et des vins de pays charentais : les artisans, les vignes et leurs vignerons contribuent dans un même élan à incarner cet héritage et ces savoir-faire. Ils peuvent compter sur les restaurants du village, dont un étoilé, pour sublimer les produits du terroir.



L'histoire se lit également à travers le bâti, avec trois châteaux, une église romane classée du xii^e siècle, et même une étonnante minoterie de plus de trois cents ans, inscrite aux monuments historiques depuis 2021, à la demande de la commune.

Le label renforce la démarche qualitative que **Bourg-Charente** souhaite incarner, comme l'explique le maire, Jérôme Sourisseau : « *De Pierres et De Vignes nous fournit une feuille de route pour sans cesse améliorer notre cadre de vie global et notre accueil des touristes, en harmonie avec l'identité du village. Nous recevons de plus en plus de retours positifs des visiteurs.* »

Les nouveaux aménagements répondent donc à un double objectif de dynamisme et de préservation de l'existant, dans un souci d'attractivité : à titre d'exemples, une boutique d'artisanat d'art devrait prochainement voir le jour, et un paysagiste a été recruté pour ajouter au charme naturel des nombreux espaces verts.



LES INCONTOURNABLES À BOURG-CHARENTE

La place du Port

Le village de Veillard, surnommé « La Petite Venise », à côté de la minoterie

Les coteaux du Dérivant

LIGNIÈRES-AMBLEVILLE, DU LIN AU RAISIN



Surface :
21 km²

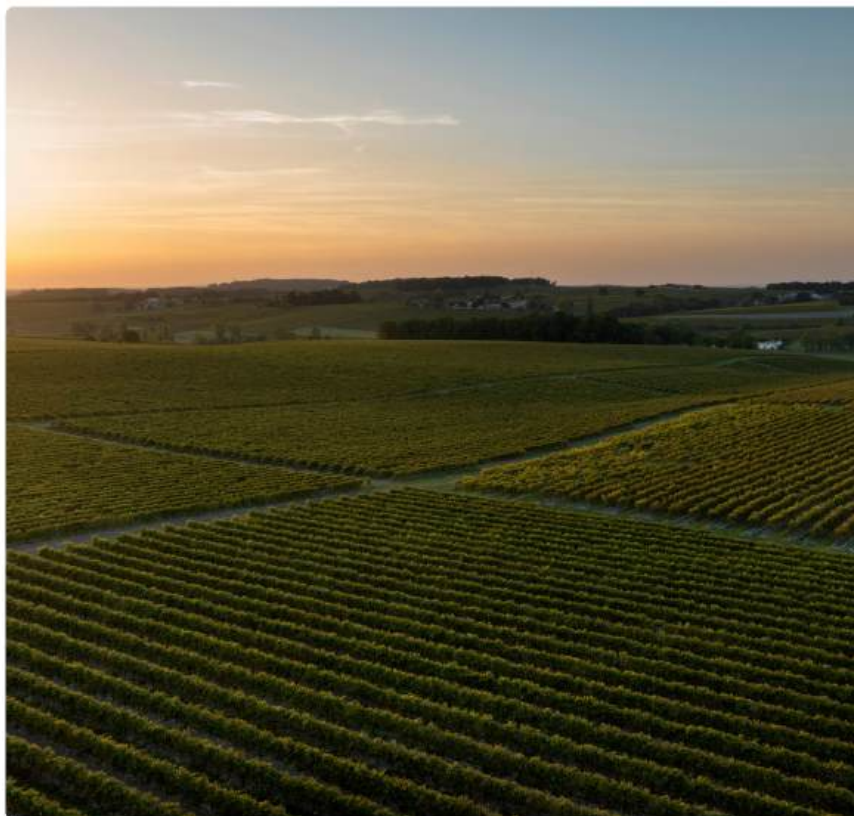
Population :
704 habitants

Zone d'appellation
cognac :
**Grande
Champagne**

Autres labels et
programmes :
**Villages fleuris,
Villages d'avenir
et Grands Villages
pour demain**

Jadis, la commune de **Lignières-Ambleville** était réputée pour son artisanat du lin. Ce savoir-faire ancestral a laissé son empreinte dans le nom du village. Il perdure aujourd'hui encore à travers la Petite Maison du lin, une jolie bâtisse qui propose des initiations à la fabrication du plus vieux tissu du monde, à l'aide des outils d'antan.

Depuis longtemps, la vigne a remplacé le lin dans les champs alentour. Plusieurs points de vue remarquables permettent d'admirer la mosaïque de vignobles, d'églises et d'habitations en pierre. Un paysage sciemment cultivé par la commune, soucieuse de revitaliser son patrimoine historique, afin d'en faire un lieu où il fait bon vivre – en témoignent les commerces variés et l'attention portée à l'entretien des rues et des bâtis.



Elle a également beaucoup à offrir aux visiteurs : un château dans son écrin de douves ; des canaux et des lavoirs comme autrefois, généreusement irrigués par Le Collinaud, un affluent indirect de la Charente ; ou encore des ateliers de dégustation du nectar local, le village étant situé au cœur du premier cru de l'appellation Cognac, la Grande Champagne.

Outil structurant, le label De Pierres et De Vignes renforce la notoriété des communes et ouvre de nouvelles possibilités. « *Il sert de tremplin pour intégrer de nouveaux programmes et réseaux qui contribueront à notre démarche d'attractivité et de revitalisation du village* », précise le maire, Dominique Breuil.

Le label a en effet permis de mieux faire connaître le charme accueillant de la commune, et ses engagements ont débouché sur de nouveaux projets : par exemple, dans le cadre du programme Grands Villages pour demain, elle est accompagnée par le Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement de la Charente dans la définition d'une stratégie d'aménagement sur dix ans. *De même, via Villages d'avenir et avec le soutien de l'État, elle développe avec les communes voisines l'attractivité touristique du territoire.*



LES INCONTOURNABLES À LIGNIÈRES-AMBLEVILLE

Les quatre
églises et
chapelles

Le château du
xvii^e siècle dans
le site de la
Charmille

La Petite
Maison du lin



MOSNAC-SAINT-SIMEUX, ENTRE VIGNE ET FLEUVE



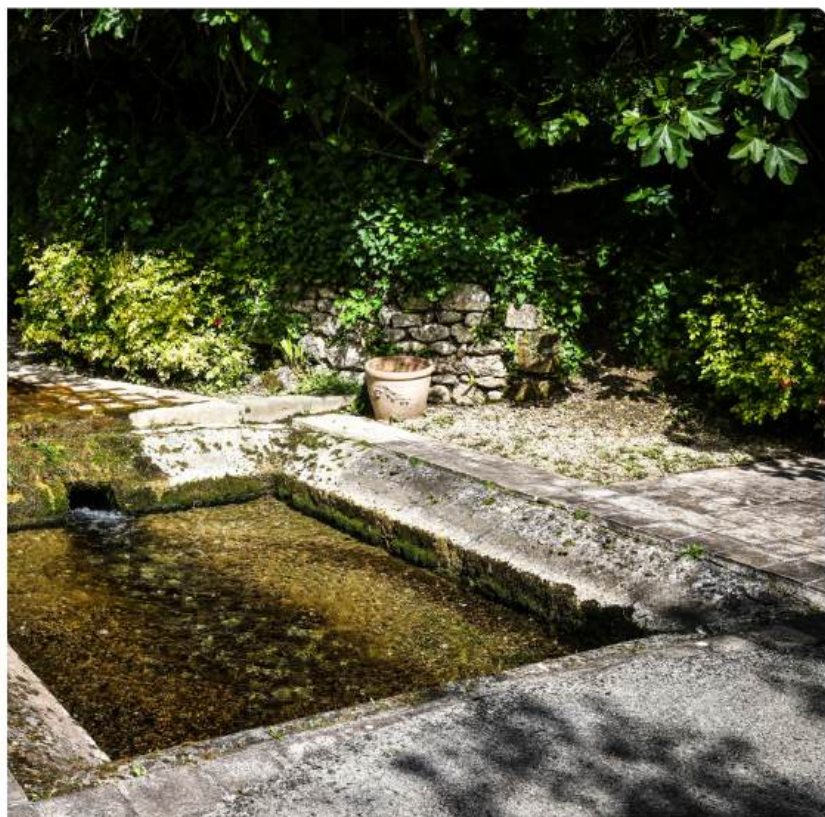
Surface :
16 km²

Population :
967 habitants

Zone d'appellation
cognac :
**Petite
Champagne et
Fins Bois**

Autres labels et
programmes :
**Villages fleuris,
APicité**

À la croisée d'un patrimoine viticole et fluvial, les panoramas de la commune de **Mosnac-Saint-Simeux** se sont forgé une réputation de paysages de carte postale. Il faut dire que la Charente a façonné un décor exceptionnel, enroulée en méandres au pied des coteaux, laissant émerger des îlots de verdure au milieu de ses flots. Elle est également à l'origine d'un héritage au fil de l'eau que les habitants et les élus entretiennent aujourd'hui avec passion : de nombreux lavoirs et fontaines qui surgissent du passé, des écluses auprès desquelles il fait bon s'offrir un pique-nique, ou encore d'anciens moulins à blé ou à huile. Les pêcheries, également appelées essacs, sont un incontournable de la commune : ces structures dédiées à la pêche à l'anguille, aménagées en travers du courant, témoignent de l'activité fluviale d'autrefois.



La commune attire les visiteurs désireux de se mettre au vert, qui viennent se promener à pied, à vélo ou sur une embarcation le long du fleuve. Ils peuvent découvrir le cœur de **Saint-Simeux**, perché à flanc de coteau, et du côté de **Mosnac** les sentiers de randonnée entre hameaux et vignes.

« Nous sommes engagés dans une démarche de mise en valeur de ce patrimoine humble et riche qui nous rend uniques, confie Monique Percept, maire. L'amour de cet héritage, l'ambition de le préserver et le plaisir de le transmettre nous unissent tous : habitants, élus et associations. »

Soutenue par le label, la commune s'engage pour faciliter la découverte de ces atouts. Elle crée des sentiers doux propices à la promenade (comme celui qui relie l'église de Saint-Simeux à la Charente), réaménage les deux petits bourgs et investit dans les embellissements par la végétation des rues et du petit patrimoine, une action à laquelle les habitants volontaires participent spontanément. Le tout est pensé dans une approche respectueuse de l'environnement, en témoigne la création du rucher municipal, que les bénévoles et enfants des écoles ont créé et entretiennent avec la commune.



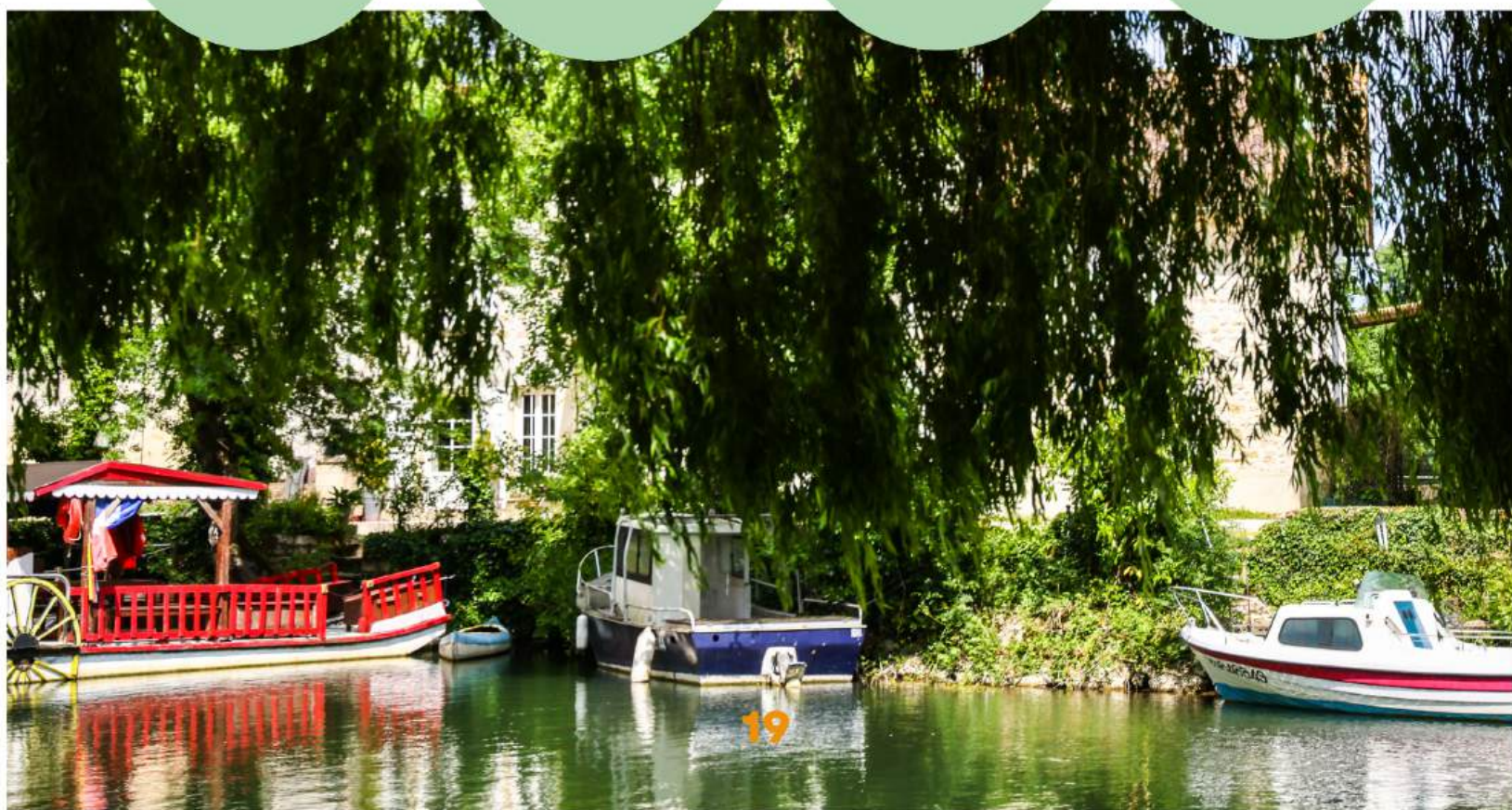
LES INCONTOURNABLES À MOSNAC-SAINT-SIMEUX

Les essacs

L'écluse de
Saint-Simeux

L'église Saint-
Symphorien
du xiii^e siècle

Les lavoirs





GRAND-COGNAC

AGGLOMÉRATION

CONTACT

06 11 53 71 77

communication@grand-cognac.fr

